

**Formulaire à retourner par mail à**  
[trophees.innovation@comexposium.com](mailto:trophees.innovation@comexposium.com)

Date limite d'inscription :

**13/10/2017**



Les Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique, un tremplin pour les entrepreneurs, inventeurs et créateurs au service de la filière équine

Eco-responsabilité, ergonomie, économie, nouvelles technologies...  
Les Trophées de l'Innovation mettent en lumière des produits ou services innovants susceptibles d'augmenter la performance, la productivité, le confort, la sécurité ou les économies d'énergie des acteurs de la filière.

### **POURQUOI PARTICIPER ?**

- Pour exposer votre produit/service pendant 9 jours sur l'Espace Innovation du salon, un espace privilégié où le Pôle Hippolia le présentera aux visiteurs
- Pour bénéficier d'un tremplin de communication important et multiplier vos retombées presse
- Pour pouvoir exploiter une distinction reconnue au sein de la filière équine

### **LES PRIX**



Le **Prix du Jury**,  
décerné le lundi 27 novembre 2017



Le **Prix du Public**,  
décerné le dimanche 3 décembre 2017, suite aux votes des visiteurs

### **LES RÉCOMPENSES :**

- Un diplôme et un trophée
- Un rédactionnel dans un numéro de Cheval Pratique, une publication sur la page Facebook du magazine et un encart publicitaire (1/4 page offert)
- Un rédactionnel sur le site internet [www.salon-cheval.com](http://www.salon-cheval.com) et [www.pole-hippolia.org](http://www.pole-hippolia.org)
- Un communiqué de presse consacré aux Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris, en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique
- Un double accompagnement :
  - Un accompagnement conseil « Financement et management de l'innovation » de 2 jours, offert par Myriagone Conseil
  - Un accompagnement du Pôle Hippolia au travers de l'adhésion 2018 (voir règlement)
- Un stand nu de 9m<sup>2</sup> sur le Salon du Cheval de Paris 2018 (pour le gagnant du Prix du Jury)

L'entreprise participante doit être une entreprise française (siège social situé en France), fabriquant un produit ou service en lien avec le secteur équestre, qui apporte **une valeur ajoutée pour la filière/pour le cavalier et son cheval.**

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le produit/service ne doit pas avoir été annoncé avant le **15 octobre 2016**
- Le produit/service doit avoir été officiellement commercialisé en France après le **15 octobre 2016**, ou s'il n'est pas encore commercialisé, être au stade de **prototype fonctionnel**
- Le produit/service doit correspondre à la définition d'innovation ci-dessous :

« Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. »

Source : OCDE

- Aspect novateur du produit/service :

Bénéfice apporté à la filière grâce à sa praticité, sa performance, son ergonomie, sa technologie, son éco-responsabilité, son design et l'économie qu'il génère.

### Frais d'inscription obligatoires :

- Tarif Exposant au Salon du Cheval de Paris 2017 ou Membre du Pôle Hippolia 2017 : 200€ HT
- Plein tarif (ni exposant au Salon du Cheval de Paris 2017, ni membre du Pôle Hippolia 2017) : 400€ HT

**En cas de non sélection, le montant de la participation sera restitué.**

### DATES CLÉS

13 JUL.



Ouverture des inscriptions

13 OCT.



Clôture des inscriptions

27 OCT.



Annnonce des sélectionnés

25 NOV AU  
03 DÉC.



Exposition des produits sur l'Espace Innovation

27 NOV.



Prix du Jury

03 DÉC.



Prix du Public

**Marc BAINAUD**, Rédacteur en chef de NEWESTERN  
**Benoît BLANCHER**, Président-fondateur d'EQUISENSE, lauréat des Trophées de l'Innovation 2016 - Prix du Public  
**Laure BONATI**, Docteur-vétérinaire et journaliste pour CHEVAL SANTE  
**Yves BRUEZIERE**, Directeur des Programmes et des Antennes du Groupe EQUIDIA  
**Jean-Pierre BURAY**, Fondateur du village équestre de Conches, mastère d'enseignement et de gestion de l'équitation de l'université d'Angers  
**Christine CHEHU**, Dirigeante du village équestre de Conches  
**Camille CONDE-FERREIRA**, Vice-championne d'Europe de CSO Junior  
**Maxime DEBOST**, Cavalier international de Concours complet  
**Stéphane DELANOUE**, Gérant de la société SELLE EXPERT  
**Amandine DOLEON**, Ostéopathe équin, collaboratrice d'EQUICARE CENTER  
**Sophie DUBOURG**, Directeur Technique National de la Fédération Française d'Équitation  
**Anne-Caroline FABRY de MONTS**, Docteur-vétérinaire équin  
**Pierre FLEURY**, Cavalier de spectacle équestre  
**Pascal GAUTHERIN**, Président des magasins PADD  
**Caroline GODIN**, Responsable de l'écurie de propriétaires du haras de La Cense

**Jessica GORDON**, Directrice du Salon du Cheval de Paris.  
**Christelle IRAOLA-MAÎTRE**, Rédactrice en chef de L'ÉPERON  
**Ophélie LABOURY-BARTHEZ**, Directrice du cabinet MYRIAGONE-CONSEIL, expert en innovation  
**Vincent LASSETET**, Rédacteur en chef de CHEVAL MAGAZINE  
**Franck LE MESTRE**, Directeur de l'hippodrome et du centre d'entraînement de Maisons-Laffitte  
**Yves LEROUX**, Président de Cheval Qualité France, président du club hippique niortais et président de la Maison du Cheval du marais poitevin  
**Stéphane LITAS**, Directeur de la rédaction de CHEVAL PRATIQUE  
**Romain MARCATE**, Maréchal-Ferrant  
**Laurence MEUNIER**, Présidente du Pôle Hippolia, présidente du Jumping de Cabourg, dirigeante de la société ECOLIT  
**Clémence PETIT**, Gérante-fondatrice d'EQUIMOV, lauréat des Trophées de l'Innovation 2016 - Prix du Jury  
**Franck PERRET**, Cavalier international de reining  
**Francis REBEL**, BEES 3, professeur-Ecuyer  
**Alicia SOREL**, Chargée d'affaires innovation à la BPI France - Réseau Ile-de-France Ouest  
**Odile VAN DOORN**, Cavalière internationale de dressage  
**Sophie VASSORD**, Gérante de la ferme équestre du Cavalquinta

\* Sous réserve de modifications

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Pour postuler, vous devez obligatoirement retourner les documents ci-dessous avant le 13 octobre 2017 :**

### PAR MAIL :

- Ce formulaire d'inscription dûment complété,
- 3 photos du produit/service en format jpg HD (minimum 1,5 Mo),
- Une facture proforma ou une déclaration de valeur correspondant au produit présenté.

à [trophees.innovation@comexposium.com](mailto:trophees.innovation@comexposium.com)

**ET**

### PAR COURRIER :

- Un chèque à l'ordre de Comexposium : COMEXPOSIUM - Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris  
à **Ophélie CHABAUT** - 70, avenue du Général de Gaulle - F-92058 Le Défense Cédex  
Tél : 01 76 77 15 32

**ATTENTION : les dossiers d'inscription incomplets, non accompagnés du règlement ne seront pas pris en considération**

### EN CAS DE SÉLECTION,

Une vidéo de 20s présentant votre produit/service vous sera demandée.

Dans un souci d'équité, chaque produit/service disposera d'un volume maximum dédié à sa présentation.

1 FORMULAIRE À COMPLÉTER POUR 1 PRODUIT PRÉSENTÉ

Société / Raison sociale :

Je suis exposant au Salon du Cheval de Paris 2017

N° de stand

Je suis membre 2017 du Pôle Hippolia

Je ne suis ni exposant au Salon du Cheval de Paris, ni membre du Pôle Hippolia

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse de facturation

(si différente de la raison sociale) :

N° Siren :

N° TVA intracommunautaire :

Responsable du dossier :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

Catégorie :

Produits de soins

Équipement du cheval

Infrastructures et transport

Alimentation et litière

Équipement du cavalier

Services et nouvelles technologies

**Description du produit\*:**

Nom du produit :

**Date de lancement du produit**

(seuls les produits dont la première commercialisation a eu lieu après le 15/10/2016 seront retenus) :

Description officielle en 300 caractères espaces compris

**Les 3 points forts du produit\* :**

1

2

3

**En quoi est-ce une innovation ?\***

(se référer à la définition de l'innovation et aux critères innovants énoncés page 2) :

Quelle est l'origine de l'idée ?

Quel est le public visé ?

L'efficacité de votre produit/service a-t-elle été démontrée par des tests ou études ?

Conditions

Durée

Résultats obtenus

Quelles sont les certifications, les labellisations, les prix obtenus par votre produit/service ?

En quoi votre produit/service s'inscrit-il dans le développement durable ?

Comment envisagez-vous de présenter votre produit/service sur l'Espace Innovation (dimensions du produit, présentation, support de communication) ?\*

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer aux Trophées de l'Innovation ?

Comment avez-vous connu les Trophées de l'Innovation ?

\*Pour les produits volumineux (vans, obstacles...), pensez à les modéliser.

Les informations vous concernant sont recueillies par les Organismes afin d'organiser votre participation aux Trophées de l'Innovation et de vous adresser des actualités et des offres commerciales selon le choix que vous aurez exprimé. Elles ont un caractère obligatoire. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit de suppression des informations vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition à ce que vos données soient traitées.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à Comexposium, 70 avenue du Général de Gaulle F-92058 Paris La Défense Cedex ou à [privacy@comexposium.com](mailto:privacy@comexposium.com).

- Je suis susceptible de recevoir des actualités et propositions commerciales concernant le Salon du Cheval. **Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case.**
- Je souhaite recevoir des actualités et propositions commerciales concernant les autres événements du groupe COMEXPOSIUM
- Je souhaite recevoir les actualités et propositions commerciales des partenaires du Salon du Cheval

## ARTICLE 1 - ORGANISATION

Les Trophées de l'Innovation sont organisés dans le cadre du Salon du Cheval de Paris qui se déroule du 25/11/2017 au 03/12/2017 au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte. Ils sont organisés en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique.  
Organisateur du salon : COMEXPOSIUM - 70 avenue du Général de Gaulle F-92058 Paris La Défense Cedex - SAS au capital de 60 000 000 € - 316 780 519 RCS Nanterre.  
Ces trophées sont composés de deux prix. Le Prix du Jury est attribué par un jury composé de spécialistes du monde de l'équitation. Le Prix du Public est décerné suite aux votes des visiteurs pendant toute la durée du salon.

## ARTICLE 2 - OBJET

Les Trophées de l'Innovation ont pour objet de distinguer parmi les nouveaux produits ou services pré-sélectionnés pour être exposés au Salon, ceux qui, selon l'avis souverain du jury et du public, présentent le caractère innovant le plus convaincant pour le milieu équestre.

## ARTICLE 3 - VALIDITE DE LA PARTICIPATION

Toute fausse déclaration ou déclaration erronée et/ou incomplète entraînera automatiquement l'annulation de la participation concernée. En tout état de cause, pour participer valablement au Jeu, les Participants devront se conformer strictement aux conditions de participation telles que définies par le présent Règlement ainsi qu'à toutes autres instructions qui leur seraient communiquées par la Société Organisatrice par tout autre moyen.

## ARTICLE 4 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

**a) La participation aux Trophées de l'Innovation est ouverte aux entreprises remplissant les conditions suivantes :**

- Etre une entreprise Française
- Etre fabricant du produit ou service présenté.
- Disposer des agréments et/ou certificats réglementaires obligatoires le cas échéant.
- Etre exposant ou non au Salon du Cheval de Paris 2017
- Etre membre ou non du Pôle Hippolia 2017
- Avoir retourné un dossier d'inscription complet avant le 13 octobre 2017
- Ne présenter que le produit ou le service énuméré dans le bulletin d'inscription.
- Le produit doit avoir été commercialisé après le 15/10/2016 ou, s'il n'est pas encore commercialisé, être au stade de prototype fonctionnel. Il est précisé que chaque participant peut présenter plusieurs produits

Comexposium, le Pôle Hippolia et Cheval Pratique sont seuls juges de l'emplacement du produit/service présenté.

**b) Catégories des produits admis à concourir :**

- Produits de soins
- Alimentation et litière
- Equipement du cheval
- Equipement du cavalier
- Infrastructures et transport
- Services et nouvelles technologies

**c) Présentation des dossiers**

Les dossiers devront impérativement être retournés avant le 13 octobre 2017 à l'adresse suivante : [trophees.innovation@comexposium.com](mailto:trophees.innovation@comexposium.com)

Ils devront être dûment complétés et comporter :

- Un descriptif complet du produit
  - 3 photos maximum du produit, en jpg HD
  - Une facture proforma ou une déclaration de valeur correspondant au produit présenté
  - En cas de sélection, une vidéo de 20s présentant votre produit vous sera demandée
- Pour être pris en considération, ces dossiers devront obligatoirement être rédigés en français. Un chèque devra être impérativement envoyé à l'ordre de Comexposium : COMEXPOSIUM - Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris - Ophélie Chabault 70, avenue du Général de Gaulle - F-92058 La Défense Cedex - Tél : 01 76 77 15 32

**d) Sélection**

Une sélection sera réalisée en amont du Salon et les produits sélectionnés seront exposés sur un espace dédié pendant toute sa durée.

## ARTICLE 5 - DESIGNATION DES GAGNANTS

**a) Le comité de sélection**

Le comité de sélection est composé de professionnels du secteur équestre. Il se réunira afin d'examiner l'ensemble des dossiers et d'opérer une sélection de ces derniers sur la base des critères de participation et de sélection suivants : ingéniosité, facilité d'utilisation, ergonomie, design/esthétisme, aspect novateur du produit, technologie employée, qualité et efficacité, éco-responsabilité. Un mail et un courrier seront envoyés à chaque participant les informant des dossiers retenus à l'issue des sélections. Les décisions du comité de sélection sont souveraines et ne sont pas susceptibles d'appel.

**b) Les lauréats**

**• Prix du Jury**

Sur le salon, le lundi 27 novembre 2017 à 10 heures, tous les candidats sélectionnés devront être présents sur l'Espace Innovation. A 10h30, les candidats devront présenter leur produit/service aux membres du jury en 5 minutes, avec un diaporama imposé de 5 slides. Après avoir entendu les pitches de chaque candidat, les membres du jury partiront à la rencontre des candidats, en autonomie. Ils procéderont alors à un premier vote pour désigner les 3 nominés. A 17h, les 3 finalistes auront 180 secondes chacun pour présenter leur produit/service, en public et devant l'ensemble du jury. A l'issue de ce grand oral et après délibération, le jury désignera, par vote secret dématérialisé, le lauréat du Prix du Jury pour le « Trophée de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris 2017 ». Le résultat apparaîtra en direct sur écran. Les décisions du jury demeureront souveraines et sans appel. Horaires susceptibles de modification.

**• Prix du public**

Le public est invité pendant toute la durée du salon à voter pour son innovation préférée. La remise du prix du Public aura lieu le dimanche 3 décembre 2017.

**b) Récompenses**

Les 2 lauréats seront récompensés par :

- Un diplôme et un trophée
  - Un rédactionnel dans un numéro Cheval Pratique, une publication sur la page Facebook du magazine et un encart publicitaire (1/4 page offert).
  - Un rédactionnel sur le site internet [www.salon-cheval.com](http://www.salon-cheval.com) et [www.pole-hippolia.org](http://www.pole-hippolia.org)
  - Un communiqué de presse consacré aux Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris, en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique
  - Un communiqué de presse consacré aux Trophées de l'Innovation du Salon du cheval de Paris en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique
  - Un double accompagnement :
    - o Un accompagnement conseil « Financement et management de l'innovation » de 2 jours, offert par Myriagone Conseil
    - o Un accompagnement du Pôle Hippolia au travers de l'adhésion 2018 (adhésion offerte à hauteur de 500€ HT maximum)
  - Un stand nu de 9m2 sur le Salon du Cheval de Paris 2018 (pour le gagnant du Prix du Jury)
- Le Jury se réserve le droit de ne pas décerner de récompense s'il considère que les produits examinés ne répondent pas aux critères de sélection.

La récompense attribuée ne peut avoir valeur d'agrément ou d'homologation de quelque façon que ce soit. Les prix ne peuvent en aucun cas

**Le soussigné demande son admission pour présenter son produit/service aux Trophées de l'Innovation du Salon du Cheval de Paris 2017 en partenariat avec le Pôle Hippolia et Cheval Pratique. Il s'engage à se conformer au présent règlement et à y adhérer dans sa totalité.**

À :

**NOM ET FONCTION DU REPRÉSENTANT ABILITÉ**  
(en capitales)

DATE :

JE VALIDE MA PARTICIPATION  
AUX TROPHÉES DE L'INNOVATION 2017



Comexposium

70 avenue du Général de Gaulle • F-92058 Paris La Défense Cedex

Tel : +33 (0)1 76 77 11 11 • Fax: +33 (0)1 53 30 36 37

SAS au capital de 60.000.000 € • 316 780 519 RCS NANTERRE

Société mandataire d'intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 10058581

([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), la société COMEXPOSIUM est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)